

ÉVALUER DIFFÉREMMENT. LE DOSSIER D'ÉTUDE : LA RELÈVE DE L'EXAMEN THÉORIQUE TRADITIONNEL ?



FRANCE CÔTÉ
Professeure de Techniques
de réadaptation physique
Cégep Marie-Victorin

► MISE EN CONTEXTE

Les cours magistraux où le « par cœur » règne en maître sont démodés et les examens qui s'y rattachent le sont tout autant. Mais comment faire évoluer nos pratiques évaluatives ? Certains cours, orientés davantage vers la maîtrise de connaissances déclaratives, ont tenu la barre et subsistent dans nos programmes d'étude élaborés par compétences. Que ce soit des cours d'anatomie, de pathologie, de biologie, d'histoire ou autres, il y a encore dans nos cégeps certains cours de contenus dont la vocation principale est de faire apprendre une grande quantité de notions. Certes, ces notions sont maintenant au service des compétences et elles ne doivent plus être enseignées, ni évaluées dans la même perspective qu'auparavant, j'en conviens ! Il n'en demeure pas moins difficile de faire assimiler aux élèves nombre de notions théoriques en cherchant d'autres chemins que la mémorisation. Le défi est de taille ...

Le virage par compétences a contribué à faire évoluer nos pratiques enseignantes. Avec de l'ouverture et de la créativité, nous avons réussi à varier nos méthodes pédagogiques, à réduire les exposés magistraux, à rendre les élèves actifs et à s'assurer que ces derniers utilisent les notions acquises. Des exercices d'appropriation, des tableaux à compléter, des schémas à élaborer, des problèmes à résoudre, des jeux questionnaires, des illustrations, des mises en situation, des citations, des synthèses, des bandes dessinées, des casse-tête, des recherches, des lectures, des concours, des présentations orales, des questions, des logiciels, des débats, des réflexions, des mots croisés, des journaux, des échanges, etc., sont autant d'occasions de rendre nos cours stimulants et de permettre aux élèves de construire des apprentissages signifiants. En aidant nos élèves à élaborer de nouvelles connaissances, à mieux organiser et structurer leurs apprentissages, à traiter efficacement l'information de même qu'à contextualiser et à exploiter pertinemment leurs acquis, nous travaillons dans une perspective moderne de l'éducation. Somme toute, nous veillons à ce que l'intégration des apprentissages, par l'entremise de stratégies variées, déloge l'indigestion des connaissances. Jusqu'ici, tout baigne dans l'huile ...

Le virage par compétences a contribué à faire évoluer nos pratiques enseignantes. Avec de l'ouverture et de la créativité, nous avons réussi à varier nos méthodes pédagogiques, à réduire les exposés magistraux, à rendre les élèves actifs et à s'assurer que ces derniers utilisent les notions acquises.

En revanche, lorsque vient le moment d'évaluer ces apprentissages théoriques, nous sommes parfois démunis. Nous avons encore recours, en 2005, à des examens théoriques traditionnels qui vérifient le stockage des connaissances. Si je fais apprendre autrement, peut-être devrais-je évaluer différemment ? Nous savons désormais que nos pratiques enseignantes et nos pratiques évaluatives doivent être étroitement liées. Comment pourrions-nous reconduire nos vieilles pratiques évaluatives en ayant recours aux examens théoriques traditionnels dans une

pédagogie renouvelée ? Existe-t-il une formule différente qui permette aux apprenants de s'approprier les notions théoriques, tout en étant encadrés par un processus d'évaluation différent ?

► LE DOSSIER D'ÉTUDE : UNE NOUVELLE AVENUE ?

Insatisfaite des modalités d'évaluation traditionnelles que j'avais tendance à reconduire lors de certains cours théoriques, j'ai élaboré une activité d'apprentissage et d'évaluation totalement différente que j'ai intitulée : le dossier d'étude.

Le dossier d'étude a été expérimenté à quelques reprises dans le cadre des cours d'anatomie en Techniques de réadaptation physique. Ces cours comportent un volet théorique et un volet laboratoire. La compétence visée s'intitule *Repérer des structures anatomiques de l'appareil locomoteur*. Par tradition, ces cours ont toujours comporté plusieurs examens théoriques afin de s'assurer que l'étude est réalisée de façon régulière. De plus, les élèves sont également soumis à des épreuves pratiques en lien direct avec l'énoncé de compétence. Ils doivent repérer quelques structures anatomiques sélectionnées au hasard, sur un ou une collègue de classe.

Dans les faits, l'épreuve pratique vérifie la procédure de repérage anatomique de même que la dextérité en palpation pour une quantité très restreinte de notions. Chaque élève y est évalué individuellement sur seulement deux à trois structures anatomiques. Nous devons alors avoir recours à des formules d'évaluation complémentaires afin de



s'assurer de la maîtrise réelle de l'ensemble des connaissances de base en anatomie. Or, les examens théoriques sont loin d'être une panacée. L'étude par les élèves est souvent réalisée à la dernière minute, sous forme de bourrage de crâne, et l'intégration des notions à plus long terme est fort insuffisante.

Le dossier d'étude a donc été conçu afin d'assurer un travail continu pendant la session et encourager ainsi une meilleure intégration des apprentissages. Ce travail de session se construit chaque semaine et il est réalisé de façon individuelle par chaque élève. Dans un cartable, ce dernier insère toutes les activités d'apprentissage qu'il effectue en lien avec le cours. Plusieurs activités lui sont proposées (rédiger des fiches synthèses, réorganiser l'information en tableau, dessiner les structures anatomiques, répondre à des questions d'intégration, résumer ses lectures, faire des recherches sur Internet, etc.). L'élève doit manipuler les notions en dehors du cours à chaque semaine et laisser des traces de ces activités d'apprentissage. Le dossier d'étude témoigne de l'investissement et de l'énergie que l'élève mobilise afin de mieux s'approprier et connaître les notions théoriques. Voici les principes directeurs qui ont guidé mes choix dans l'élaboration de cette activité.

PREMIER PRINCIPE : FAIRE ÉVOLUER L'ÉVALUATION

La nécessité de faire évoluer les pratiques évaluatives afin qu'elles soient au diapason avec les pratiques enseignantes m'est apparue incontournable. Et pourquoi tout ce branle-bas ? Il y a l'approche par compétences qui a inspiré de nouvelles façons de faire. Le virage nous amène à réduire, lors des évaluations, nos attentes en termes de mémorisation

brute et à encourager la manipulation, l'utilisation et l'exploitation des contenus. De plus, il y a la société qui se transforme à un rythme accéléré. Nous vivons à l'ère des communications. Avec Internet, notre société n'a jamais été aussi informée. L'accès à la connaissance est en croissance exponentielle. Les jeunes dans nos classes ne dépendent plus de nous pour mettre la main sur de l'information, des connaissances, des savoirs. Le défi à relever n'est donc pas de leur transmettre des connaissances. Il faut plutôt développer leur capacité à faire appel aux connaissances pertinentes dans des situations variées. Un outil d'évaluation mieux adapté à la réalité d'aujourd'hui doit favoriser la mobilisation des connaissances.

En construisant son dossier d'étude, l'élève s'engage dans son processus d'apprentissage. Le dossier d'étude permet de manipuler, d'utiliser et d'exploiter toutes les notions d'anatomie en utilisant d'autres facettes de l'intégration des apprentissages que la mémorisation. Ces activités laisseront, de toute évidence, des empreintes dans la mémoire. De plus, une fois complété, le dossier devient un outil qui facilite la mobilisation des connaissances. Je dis souvent aux élèves qu'il faut développer des mécanismes de compensation nous permettant de faire face à un trou de mémoire occasionnel. Un élève efficace en anatomie peut retrouver n'importe quelle notion travaillée dans son dossier dans un délai de 30 secondes.

En construisant son dossier d'étude, l'élève s'engage dans son processus d'apprentissage. Le dossier d'étude permet de manipuler, d'utiliser et d'exploiter toutes les notions d'anatomie en utilisant d'autres facettes de l'intégration des apprentissages que la mémorisation.

Le dossier d'étude a une portée qui dépasse le cadre du cours d'anatomie. Il demeure un instrument utile, pendant tout le parcours collégial et même après, chaque fois qu'une structure anatomique nous échappe et qu'elle doit être rappelée à notre mémoire. À l'usage, l'information sollicitée et mobilisée de façon récurrente s'intègre au bagage cognitif des élèves qui, avec le temps, n'ont même plus besoin d'avoir recours au dossier. Les notions deviennent intégrées.

DEUXIÈME PRINCIPE : ÉLABORER ET ORGANISER LES CONNAISSANCES

De toute évidence, mon objectif premier demeure de faire apprendre l'anatomie afin que les thérapeutes en herbe soient en mesure d'exercer leur travail avec précision. Quelles sont les meilleures stratégies à mettre en place afin de favoriser l'intégration de connaissances déclaratives ? Selon Barbeau et ses collaborateurs (1997, p. 273), deux stratégies cognitives, l'élaboration et l'organisation, favorisent l'acquisition des connaissances déclaratives :

« **L'élaboration** consiste à ajouter, à nuancer, à personnaliser - par un exemple, un détail, une analogie, etc. - l'information présentée. C'est un moyen de donner du sens à l'information donc, de la rendre "plus signifiante" pour la personne. C'est une stratégie qui permet d'augmenter le nombre de voies d'accès aux connaissances dans la mémoire à long terme.



L'organisation consiste à diviser l'information en sous-ensembles et à indiquer les relations que chaque sous-ensemble entretient avec les autres sous-ensembles. Elle permet d'avoir une vision globale de l'information ou d'une partie de cette information. Cette stratégie augmente, elle aussi, le nombre de voies d'accès aux connaissances dans la mémoire à long terme. De plus, elle permet de traiter plusieurs informations en même temps, et ainsi de libérer des unités dans la mémoire de travail. Elle favorise également le transfert des connaissances.»

Le dossier d'étude constitue un lieu privilégié où ces habiletés, l'élaboration et l'organisation, peuvent être à la fois développées et évaluées.

Le dossier d'étude constitue un lieu privilégié où ces habiletés, l'élaboration et l'organisation, peuvent être à la fois développées et évaluées. En termes d'**élaboration**, les élèves doivent multiplier les activités où ils sont en contact avec les notions. L'objectif premier demeure de s'approprier les structures anatomiques. À titre d'exemples, voici une liste d'activités que l'élève peut choisir d'intégrer dans son dossier d'étude afin d'élaborer ses connaissances en lien avec les origines, les terminaisons et les actions des muscles de l'épaule :

- effectuer un retour sur les connaissances antérieures concernant l'ostéologie de l'humérus, de la clavicule et de la scapula, puisque les muscles de l'épaule s'insèrent sur ces structures osseuses ;
- effectuer une fiche synthèse pour chaque muscle de l'épaule en identifiant par écrit l'origine, la terminaison et l'action de ces muscles ;
- dessiner chaque muscle en illustrant avec précision son origine et sa terminaison ;
- colorier les schémas distribués en classe en les annotant ;
- intégrer des illustrations ou des photos du corps en identifiant, à l'aide de flèches, les muscles visibles ;
- consulter des revues de culturisme afin d'associer les actions musculaires aux muscles mis en évidence ;
- intégrer et exploiter des éléments provenant d'Internet en lien direct avec les bases anatomiques du corps humain ;
- élaborer un lexique qui clarifie la terminologie ;
- réaliser les exercices distribués en classe (mots croisés, questions d'intégration, recherche dans les atlas d'anatomie, etc.) ;
- évoquer l'information à partir d'une page blanche en dessinant, de mémoire, les notions associées aux muscles. Compléter par la suite à l'aide d'une autre couleur l'information manquante à l'aide de documents de référence. Répéter cet exercice régulièrement afin de vérifier les acquis ;
- évoquer l'information à partir d'une page blanche en complétant un tableau synthèse qui rappelle les origines, les terminaisons et les actions musculaires. Compléter par la suite à l'aide d'une autre couleur l'information manquante à l'aide de documents de référence. Répéter cet exercice régulièrement afin de vérifier les acquis.

Sur le plan de l'**organisation**, l'élève doit donner une structure à son dossier d'étude en utilisant des séparateurs. Il s'agit déjà d'une première forme d'organisation. Certains élèves organisent leur dossier en fonction des régions anatomiques (épaule, coude, genou, dos, etc.). D'autres choisissent un classement plus global (membre supérieur, membre inférieur et tronc). Il y a également ceux qui préfèrent organiser leur travail en fonction des types de tâches (résumés de lecture, dessins, éléments Internet, etc.). Comme il est plus facile pour certains élèves de travailler cours par cours, ils organisent alors leur dossier en 15 sections, à l'image des 15 cours de la session. Les élèves doivent choisir la structure qui leur convient le mieux. Il n'y a pas de modèle imposé. La structure ne doit pas être anarchique mais bien s'inscrire dans un cadre logique, tout en favorisant l'efficacité, c'est-à-dire la recherche rapide d'information.

La stratégie d'organisation implique également la réalisation d'une variété d'activités qui dépassent la simple appropriation d'une connaissance pour se situer à un deuxième niveau, plus complexe, où l'élève fait des liens entre les éléments de contenu. Pour reprendre l'exemple des muscles de l'épaule, l'élève peut faire des liens entre les notions anatomiques à l'étude et la démarche de palpation. Il peut greffer des éléments de palpation à son dossier, ce qui permet l'obtention d'une clé d'accès plus kinesthésique. Certains élèves se rappellent plus facilement les notions à partir du corps, d'un geste et de la pratique.

La réorganisation de l'information est aussi une idée stimulante pour l'apprentissage. En classe, l'élève a appris, pour chaque muscle, son origine, sa terminaison et son action. Dans son



dossier d'étude, il peut s'amuser à faire des regroupements. Par exemple, il regroupe dans un tableau tous les muscles ayant une même action. Dans un autre tableau, il peut mettre en évidence tous les muscles ayant un point d'attache à la clavicule ou tous les muscles ayant un point d'attache très spécifique sur le processus coracoïde¹.

Sur le plan visuel, les élèves sont invités à adopter des fiches ou des canevas, avec une représentation graphique qui leur plaît, qui couvrent l'information de manière structurée et qui peuvent être réutilisés pour chaque nouveau muscle.

Pour élaborer et organiser des apprentissages significatifs, il faut du contenu, de l'encadrement, du temps investi, de la rigueur, de la persévérance, etc. Après 15 semaines d'efforts soutenus, les élèves ont organisé et élaboré bien plus que les connaissances de base.

TROISIÈME PRINCIPE : RESPECTER LES FAÇONS D'APPRENDRE

Les balises pour la réalisation du dossier d'étude sont larges. Elles permettent à chaque élève de développer celui-ci en fonction des stratégies d'apprentissage qui sont les plus efficaces pour lui. Ce dossier d'étude, les élèves le font pour eux. Il leur appartient. Il doit leur ressembler et répondre à leurs besoins. Chaque élève doit avoir assez de latitude dans ce travail afin d'être à l'aise avec les activités à réaliser. Les dossiers d'étude reflètent la personnalité des élèves : plusieurs sont imagés, d'autres plus textuels ; certains sont très sérieux, d'autres ont un ton humoristique ; quelques-uns sont pratiquement virtuels. D'agréables surprises surviennent, la plupart des dossiers présentent une grande variété, l'information y est toujours annotée et la couleur est omniprésente. Somme toute, chaque élève exploite les activités de son choix, qui lui conviennent le mieux, en y consacrant du temps chaque semaine.

En début de session, plusieurs élèves ignorent toutefois la nature des activités d'apprentissage qui leur conviennent le mieux et ils ont besoin d'être concrètement orientés, notamment par la présentation en classe de modèles réalisés par des élèves des sessions précédentes. De plus, les élèves qui éprouvent plus de difficulté à concevoir leur dossier d'étude sont invités à consulter celui de leurs camarades de classe afin d'y découvrir différents types d'activités propices aux apprentissages.

QUATRIÈME PRINCIPE : FAVORISER L'AUTONOMIE

Tout homme reçoit deux sortes d'éducation : l'une qui lui est donnée par les autres, et l'autre, beaucoup plus importante, qu'il se donne à lui-même. (Edward Gibbon)

Pour chaque élève, le dossier d'étude favorise la prise en charge de ses apprentissages et, par conséquent, le développement de son autonomie. Toutefois, cette autonomie ne va pas nécessairement de soi. Comment aider les élèves à se développer sur ce plan ? Favoriser l'autonomie des élèves ne se limite pas à les laisser se débrouiller par eux-mêmes et n'implique pas une diminution de travail pour l'enseignante ou pour l'enseignant.

Selon moi, favoriser l'autonomie consiste à accompagner et à outiller les élèves afin qu'ils développent des comportements plus responsables. Notre travail s'inscrit alors dans le cadre de l'enseignement des attitudes. Sur ce plan, notre rôle consiste à les rendre conscients de leur niveau d'autonomie et le dossier d'étude leur donne l'occasion d'y travailler. Il faut veiller à faire progresser les élèves et les aider à réaliser qu'ils sont les maîtres d'œuvre de leur vie et de leurs choix.

► L'ÉVALUATION DU DOSSIER D'ÉTUDE

L'évaluation du dossier d'étude est une étape délicate. La plupart des élèves y ont investi temps et efforts. Il y a certaines lignes de conduite à respecter si nous voulons que le processus d'évaluation soit juste et équitable. En premier lieu, il est essentiel de procéder à une évaluation formative systématique et manuscrite de tous les dossiers d'étude à la troisième semaine de la session. Nos commentaires aident les élèves à ajuster le tir et réaliser de meilleurs apprentissages. En second lieu, il faut établir clairement nos critères d'évaluation et les faire connaître aux élèves dès le début de la session. Les critères que j'ai retenus pour l'évaluation des dossiers d'étude sont les suivants :

- classement organisé de l'information ;
- pertinence de l'information présentée ;
- diversité des activités d'apprentissage ;
- quantité suffisante d'exercices d'appropriation pour chacun des cours ;
- exploitation efficace des divers éléments de recherche.

¹ Le processus coracoïde est une structure de la scapula (communément appelée omoplate) qui a la forme d'un bec de perroquet et qui sert de crochet à plusieurs muscles et ligaments.



Afin de permettre un jugement global du dossier d'étude et non un calcul arithmétique de chaque critère, j'ai élaboré une échelle descriptive qui a facilité l'évaluation. Cette échelle a été remise aux élèves et a été utilisée à la fois pour les évaluations formative et sommative.

ÉCHELLE DESCRIPTIVE

Excellent	19/20	20/20
L'élève élabore un dossier d'étude très bien structuré dans lequel il insère toutes les activités d'apprentissage qu'il effectue en dehors du cours. Il y a plusieurs éléments de recherche exploités efficacement. L'information présentée est pertinente, variée et en quantité suffisante pour favoriser l'apprentissage de chacun des cours. L'élève se démarque en intégrant à son dossier plusieurs initiatives qui vont au-delà des exercices d'appropriation proposés en classe.		
Très bien	16/20	17/20 18/20
L'élève élabore un dossier d'étude très bien structuré dans lequel il insère toutes les activités d'apprentissage qu'il effectue en dehors du cours. Il y a plusieurs éléments de recherche exploités efficacement. L'information présentée est pertinente, variée et en quantité suffisante pour favoriser l'apprentissage de chacun des cours. L'élève intègre essentiellement les exercices d'appropriation proposés en classe.		
Bien	14/20	15/20
L'élève élabore un dossier d'étude très bien structuré dans lequel il insère toutes les activités d'apprentissage qu'il effectue en dehors du cours. Il y a plusieurs éléments de recherche exploités efficacement. L'information présentée est pertinente, variée et en quantité suffisante pour favoriser l'apprentissage de la majorité des cours. L'élève intègre essentiellement les exercices d'appropriation proposés en classe.		
Suffisant	12/20	13/20
L'élève élabore un dossier d'étude structuré dans lequel il insère toutes les activités d'apprentissage qu'il effectue en dehors du cours. Il y a quelques éléments de recherche exploités efficacement. L'information présentée est pertinente, variée mais la quantité est minimale pour chacun des cours.		
Insuffisant	Inférieur à 8/20 9/20	11/20
L'élève élabore un dossier d'étude dans lequel il insère toutes les activités d'apprentissage qu'il effectue en dehors du cours. Il y a peu d'éléments de recherche exploités. L'information présentée est pertinente, mais elle est en quantité insuffisante pour chacun des cours.		

Commentaires additionnels au besoin :

Lors de l'évaluation des travaux, j'ai été confrontée à quelques difficultés. Ainsi, j'ai remarqué que certains travaux dépassaient largement mes attentes, certains élèves investissant beaucoup plus que ce qui avait été demandé. Ces travaux méritent une note excellente mais ne doivent toutefois pas porter ombrage aux autres travaux, tout aussi supérieurs mais moins surchargés. Il est donc pertinent de garder à l'esprit que le critère d'évaluation est notre lunette d'analyse et non pas la comparaison entre différents travaux.

Dans un tout autre ordre d'idée, le cas des élèves plus faibles qui ont réalisé des dossiers d'étude exemplaires pose également problème. Ainsi, avec la formule du dossier d'étude, ces élèves réussissent à obtenir les points leur permettant d'obtenir la note de passage, malgré leur difficulté à évoquer les notions et le fait qu'ils auraient sans doute échoué l'examen théorique final traditionnel. Est-ce que je m'apprête à niveler vers le bas ? Est-ce que les bases de ces élèves sont suffisamment fortes pour aider ces derniers à poursuivre les cours du programme ? Est-ce que leur investissement sérieux et rigoureux dans le dossier d'étude est un gage de leur détermination qui leur permettra avec le temps de se dépasser ? Les élèves qui se retrouvent dans cette situation ne sont pas nombreux, soit un cas par session. À chacune des sessions, j'ai rencontré l'élève concerné afin de le sensibiliser au fait que ses bases anatomiques étaient fragiles et qu'il devrait exploiter le dossier d'étude dans ses différents cours de troisième session afin de compenser ses lacunes et d'intégrer progressivement plus d'apprentissages. Puisque les compétences se développent tout au long du cheminement collégial, j'ai choisi de donner la chance au coureur. Chose certaine, avec le dossier d'étude, ces



élèves ont appris à se mobiliser. J'ai suivi avec intérêt leur cheminement en troisième session. Leurs cours ont été réussis! Je considère qu'il faut néanmoins demeurer vigilant et assurer un suivi pédagogique étroit auprès de ce type d'élèves. Précisons que la formule du dossier d'étude n'est tout de même pas un passe-partout. Il y a des élèves encore plus faibles qui n'ont pas réussi à élaborer ni à organiser leurs apprentissages à l'aide du dossier d'étude et qui, malheureusement, se sont retrouvés en échec.

Le dossier d'étude a remplacé l'examen cumulatif théorique de fin de session. Ne sachant trop quelle serait l'efficacité de cette formule, la pondération accordée pour le dossier d'étude a été de 20%. Elle pourrait être revue à la hausse ou à la baisse mais, jusqu'à présent, ce taux s'est avéré fonctionnel. Les examens théoriques en cours de session ont, quant à eux, été maintenus comptant pour 30% des points. Finalement, 50% des points ont été alloués à l'évaluation des connaissances pratiques en laboratoire.

Reste une dernière question à se poser: «Pouvons-nous envisager la complète disparition des examens théoriques? À mon avis, je ne crois pas. Pour l'instant, je maintiens qu'il faut que l'élève acquière un certain bagage de connaissances afin d'être fonctionnel dans le reste du programme. La vocation des examens théoriques peut cependant évoluer et différentes avenues restent à explorer: questions d'intégration, mises en situation, examens à l'aide du dossier d'étude, etc. Il y a tout un monde à découvrir!

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

BARBEAU, D., A. MONTINI ET C. ROY, *Tracer les chemins de la connaissance*, Montréal, AQPC, 1997.

EN CONCLUSION

J'ai voulu partager ma réflexion et mes expérimentations en lien avec l'évaluation des apprentissages plus théoriques dans le cadre de l'approche par compétences. Je constate que le dossier d'étude est une avenue intéressante, pertinente et stimulante pour les élèves. À ma grande surprise, les travaux sont également très rafraîchissants pour l'enseignante ou l'enseignant qui en prend connaissance.

À ce jour, le dossier d'étude m'apparaît comme un outil à exploiter en complémentarité avec certains examens. Ces derniers pourraient sans doute être mieux ciblés et mieux arrimés en fonction des méthodes pédagogiques déployées. Quoi qu'il en soit, le dossier d'étude représente un premier pas vers l'innovation en évaluation. Il est certain que cette modalité apporte son lot de questionnements. Je n'ai pas la prétention de détenir toutes les réponses et il est clair que la réflexion doit être poussée plus loin.

Je suis d'avis que le partage des pratiques génère parfois de nouvelles idées chez les autres. Par cet article, je souhaite susciter la réflexion et rappeler que c'est en forgeant qu'on devient forgeron!

LE POINT DE VUE DES ÉLÈVES

À la fin de chacune des sessions, j'ai distribué un questionnaire afin de connaître le niveau de satisfaction des élèves à l'égard de ce travail. Les questions se sont raffinées avec le temps. Voici les questions qui ont été utilisées à la dernière session: Que pensez-vous du dossier d'étude? Est-ce qu'il favorise les apprentissages? Avez-vous aimé réaliser ce travail? L'avez-vous fait au fur et à mesure? Est-ce qu'un examen théorique cumulatif aurait été préférable?

À quelques exceptions près, les élèves sont convaincus que ce travail leur est plus bénéfique qu'un examen théorique cumulatif et la grande majorité prennent plaisir à l'accomplir. Leur motivation est accrue, ils s'engagent pleinement dans ce travail et considèrent que ce dernier les aide énormément à apprendre. Certains élèves ont mentionné qu'ils ont l'intention de faire des dossiers d'étude dans d'autres cours afin de les aider à apprendre.

Plusieurs commentaires évoquent toutefois la grande charge de travail impliquée dans la réalisation du dossier d'étude. Les élèves qui avouent ne pas avoir travaillé le dossier chaque semaine se sont rapidement retrouvés débordés.

Dans l'ensemble, ils croient que je devrais maintenir cette activité d'apprentissage et d'évaluation dans le cadre des cours d'anatomie. ♦

France CÔTÉ est enseignante en Techniques de réadaptation physique au Cégep Marie-Victorin depuis 1994 où elle a également assumé, en 2002 et en 2003, des fonctions de conseillère pédagogique. En 2004, elle a complété une maîtrise en éducation portant sur le profil de sortie et l'épreuve synthèse de programme alliant la formation générale et la formation spécifique au collégial.

france.cote@collegemv.qc.ca